



Les 4 cadrans



Juin 2019 Journal Municipal d'information de la commune de CHATELUS-MALVALEIX **Juin 2019**

Le mot du Maire

Depuis le début de l'année, plusieurs projets ont vu le jour, d'autres sont en cours de réalisations ou d'études :

-Le commerce multi-services (quincaillerie-pompe à essence) va, à nouveau, ouvrir ses portes dans un local entièrement rénové, plus fonctionnel, plus spacieux, et, avec dans l'angle, la petite pompe à essence qui rend bien service. (Cf. article page 11)

-L'extension du Centre de Secours des Sapeurs Pompiers offre à présent de meilleures conditions de travail. (Cf. article page 14)

-L'aménagement d'un local convivial pour l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)(Cf. article page 19)

-Le regroupement et l'extension des ateliers techniques

rue de la Marche apportera au personnel plus de confort dans des locaux adaptés.(Cf. article page 18)

-Pour la desserte des villages, un programme conséquent de réfection de la voirie débutera cette année et se poursuivra sur plusieurs années. (Cf. article page 23)

-Après le diagnostic du réseau d'assainissement du bourg, un programme de travaux sera engagé d'ici 2021 et se déroulera sur 3 ou 4 ans. (Cf. article page 22)

-La création d'un lotissement rue de la Marche comprenant 9 lots permettra d'attirer de nouvelles populations. (Cf. article page 20)

Ainsi va la vie d'une commune : des projets naissent, des travaux se réalisent pendant que d'autres, parfois im-

prévus, se greffent...

Quoi qu'il en soit, leur réalisation demande de la réflexion, du temps, des recherches de subventions, sans jamais perdre de vue la capacité financière de notre commune ; tel est l'engagement du Conseil Municipal au fil des années.

Mais voici l'été... qui offre tout son panel d'activités grâce au dynamisme des commerçants et des nombreuses associations...

Si le soleil est de la partie, résidents et touristes trouveront de quoi se divertir, mais aussi se rafraîchir, se reposer, et pourquoi pas se restaurer autour des deux plans d'eau avec une nouvelle activité à découvrir : la pratique du pump track.

Bel été à tous !

Bonne lecture !

Jean-François BOUCHET

SOMMAIRE

| | | |
|--------------|---|---|
| Page 1 | : | Le mot du Maire |
| Page 3 | : | Les services communaux |
| Page 4 à 6 | : | Les tarifs des services communaux |
| Page 7 à 8 | : | Compte Administratif et Budget Principal de la commune |
| Page 9 à 10 | : | Compte Administratif et Budget Assainissement de la commune |
| Page 11 à 17 | : | Les travaux réalisés |
| Page 18 à 19 | : | Travaux en cours |
| Page 20 à 23 | : | Projets |
| Page 24 | : | Autres travaux |
| Page 25 à 31 | : | Divers |
| Page 32 à 35 | : | Les écoles et les Accueils de Loisirs |
| Page 36 à 49 | : | La vie des Associations communales (Club de Aînés, ACCA, Sapeurs Pompiers, Club omnisports, Fêtes et loisirs, Bibliothèque Municipale, Chœur de l'Amitié ...) |
| Page 50 à 61 | : | La vie des autres associations et services (ADPBC, Chantier d'Insertion, Ecole de Pêche, EHPAD) |
| Page 62 | : | Les pharmacies de garde en 2019 |
| Page 63 | : | L'état civil en 2019 |

Les services

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 10h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 16h 00

E-mail : mairie-chatelusmalvaleix@wanadoo.fr

☎ 05.55.80.70.31

Le Maire et les Adjointes reçoivent en mairie sur RDV.

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-Pompiers : ☎ 18

SAMU 23 (Guéret) : ☎ 15

Gendarmerie : ☎ 05.55.80.70.04 ou 17

Cabinet Médical Denost-Lemasson : 21 rue du Berry : ☎ 05.55.80.84.20

Pharmacie : Pharmacie MATHIEU : ☎ 05.55.80.83.38

Infirmière : Mme MONTAGNAC : ☎ 05.55.80.74.79

Taxi : EDDY ST MARCOUX : ☎ 05.55.62.15.70

Taxi/Ambulance : EURO STAR : ☎ 05.55.52.15.15

SERVICES DIVERS

Ecole primaire/ maternelle : 5 Place de la Liberté : ☎ 05.55.80.81.28

Garderie gratuite de 7h30 à 8h 50 et de 16h 20 à 18h 00

Bibliothèque : 3 Place de la Liberté : ☎ 05.55.80.71.67, Ouverte les mardis de 16h 30 à 18h 30 et les vendredis de 10h 00 à 12h 00

Halte-Garderie (Louloubus) : ☎ 06.88.99.16.86, tous les lundis à la salle des fêtes

EHPAD les 4 Cadrans : ☎ 05.55.80.36.00

Assistante sociale : Mme JUIILLAT, Pôle Cohésion sociale, Place Varillas, Guéret :

☎ 05.55.30.25.40, permanence sur RDV en mairie

Service de soins à domicile : ☎ 05.55.80.84.51

Service de repas à domicile : A.D.P.B.C : ☎ 05.55.62.80.92

Choisir de Vivre à Domicile : ☎ 05.55.62.80.72

Espace de vie sociale (Pôle Ado) : Mme BIGUE : 05.55.62.80.92

Vétérinaire : ☎ 05.55.80.36.56

Bureau de poste : ☎ 05.55.61.10.86

Service des Eaux : S.I.A.E.P Vallée de la Creuse : ☎ 05.55.80.01.70

SAUR : ☎ 05.87.23.10.00 ou dépannage 24/24 ☎ 05.87.23.10.01

EVOLIS : ☎ 05.55.89.86.00

Déchetterie (Poteau de Genouillac) : Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 14 h 00 à 18h 00 (sauf jours fériés)

Pompes funèbres CHALUMEAU : ☎ 05.55.41.14.05

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX

Camping :

Ouvert du 1^{er} juin au 30 septembre.

| | |
|--|--------|
| - Forfait par adulte : | 6,00 € |
| - Forfait par enfant (âgé entre 3 ans et 12 ans) : | 3,00 € |
| - Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans | |
| - Branchement électrique : | 4,00 € |
| - Garage mort : | 1,50 € |
| - Jeton sèche-linge : | 3,00 € |
| - Jeton lave-linge : | 3,00 € |

Précision :

les chèques-vacances sont également autorisés pour le règlement des nuitées au camping.

Pêche au Plan d'eau de la PRUGNE :

| | | |
|---|---|----------|
| Matinée | : | 4,00 € |
| Après-midi | : | 4,00 € |
| Journée | : | 6,00 € |
| Semaine | : | 30,00 € |
| Année* - Personnes domiciliées sur la commune | : | 70,00 € |
| Année* - Personnes extérieures à la commune | : | 100,00 € |

* Ouverture :

- A compter de la veille de Pâques et jusqu'au 31 mai : tous les samedis, dimanches, lundis et jours fériés ;
- De juin à septembre : tous les jours

Pêche brochets et sandres au Plan d'eau de la ROUSSILLE (hiver uniquement) :

La pêche du brochet est organisée 4 week-ends, en Décembre.

Le coût de l'inscription à la journée est de : 12,00 €

Ecole :

Restauration scolaire :

- Coût du repas/ jour : 2,70 €

Garderie périscolaire : à partir de 7 h 30 et de 16 h30 à 18 h

Gratuite

TARIFS ASSAINISSEMENT Années 2018-2019

| Désignation | Tarifs 2018 | Tarifs 2019 |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| Abonnement assainissement | 48.42 € | 48.50 € |
| Prix du m ³ assainissement | 0.91 € | 0.92 € |

TARIFS EAU (Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Cresue) Années 2018-2019

| Désignation | Tarifs 2018 | Tarifs 2019 |
|----------------------------|-------------|--------------|
| Abonnement eau | 98.02 € TTC | 102.48 € TTC |
| Prix du m ³ eau | 1.70 € HT | 1.75 € HT |

Cimetière :

Les tarifs de concession au cimetière ont été fixés en 2001 ainsi qu'il suit :

- 12 €/ m²

Depuis le 01^{er} février 2013, les tarifs suivants sont applicables à chaque case du columbarium :

- 30 ans : 400 €

Par délibération du 30 septembre 2013, le Conseil municipal a fixé les tarifs pour la reprise des concessions et des tombes comme suit :

- moins de 2 mètres de largeur : 400 €

- de 2 à 3 mètres : 500 €

- plus de 3 mètres avec pierre tombale : 600 €

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

| Tarifs de location de la Salle des Fêtes | | |
|---|--|--|
| | Habitants de la commune | Personnes et associations hors commune |
| 1/2 journée (matin, après-midi ou soirée + vin d'honneur ou apéritif dinatoire) | 25.00 € | 40.00 € |
| 1 journée | 40.00 € | 65.00 € |
| Location de la vaisselle | 10.00 € | 10.00 € |
| Location de la cuisine | 15.00 € / jour | 15.00 € / jour |
| Forfait chauffage du 01/10 au 30/04 | Forfait 10.00 € (week-end) 10.00 € / jour (hors week-end) | Forfait 10.00 € (week-end) 10.00 € / jour (hors week-end) |

Gratuité pour les associations de la commune.

Caution : 500.00 €.

| Tarifs de location Salle Place de la Liberté | | |
|---|---------------------------|------------------------|
| | Associations hors commune | Personnes hors commune |
| 1/2 journée (matin, après-midi ou soirée) | 15.00 € | 30.00 € |
| 1 journée | 30.00 € | 60.00 € |

BUDGET PRINCIPAL 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Dépenses

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| Chapitre | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|---|-------------------|----------------------------|-------------------|
| 023 - Virement à la section d'Investissement | 187 826.00 | | 209 732.00 |
| 011- Charges à caractère général (fournitures, entretien et travaux sur les bâtiments et la voirie, taxes foncières, autres frais relatifs à la gestion courante de la commune) | 228 600.00 | 203 868.26 | 243 690.00 |
| 012- Charges de personnel et frais assimilés (rémunérations de l'ensemble du personnel de la commune et cotisations sociales) | 261 100.00 | 245 979.75 | 258 500.00 |
| 65 - Autres charges de gestion courante (cotisations, subventions aux associations, cotisations aux syndicats et organismes de regroupement et indemnités des élus) | 79 800.00 | 70 497.67 | 78 810.00 |
| 66 - Charges financières (intérêts des emprunts) | 26 000.00 | 23 465.92 | 23 000.00 |
| 67 - Charges exceptionnelles | 3 126.00 | 1 040.06 | 3 110.00 |
| 042 - Opérations d'ordre entre sections | 24 213.00 | 24 212.29 | 27 971.00 |
| TOTAL | 810 665.00 | 569 063.95 | 844 813.00 |

Recettes

| Chapitres | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|---|-------------------|----------------------------|-------------------|
| 002- Excédent de fonctionnement reporté | 93 994.64 | 93 994.64 | 80 000.00 |
| 013-Atténuation de charges (remboursements sur rémunérations du personnel) | 20 500.36 | 19 334.06 | 9 700.00 |
| 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses (produits du camping, de la pêche, recettes de restauration scolaire...etc) | 31 600.00 | 30 547.64 | 32 600.00 |
| 73 -Impôts et taxes | 305 037.00 | 327 298.41 | 329 000.00 |
| 74 - Dotations, subventions et participations | 194 000.00 | 191 327.42 | 187 900.00 |
| 75 - Autres produits de gestion (loyers des logements communaux et commerces, gîtes) | 150 000.00 | 166 349.92 | 185 000.00 |
| 76 - Produits financiers (revenu des valeurs mobilières et placements) | 50.00 | 27.43 | 30.00 |
| 77 - Produits exceptionnels | | 200.00 | 5 100.00 |
| 042 - Opérations d'ordre entre sections | 15 483.00 | 15 482.58 | 15 483.00 |
| TOTAL | 810 665.00 | 844 562.10 | 844 813.00 |

Excédent de fonctionnement cumulé 2018 : 275 498 € (844 562 € - 569 064 €)

dont virement à la Section d'Investissement : 195 498 €

et excédent de fonctionnement reporté : 80 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles

| Chapitre | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|---|------------|----------------------------|-------------|
| 001– Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | 95 800.30 | 95 800.30 | 148 152.81 |
| 16 - Emprunts et dettes assimilés | 98 800.00 | 96 978.10 | 94 800.00 |
| 21– Immobilisations corporelles | 3 000.00 | 390.00 | 3 000.19 |
| TOTAL des opérations d'investissement | 505 655.70 | 340 163.86 | 388 958.00 |
| 040—Opérations d'ordre entre sections | 15 483.00 | 15 482.58 | 15 483.00 |
| 041—Opérations d'ordre à l'intérieur de la section | | | 1 992.00 |
| TOTAL | 718 739.00 | 548 814.84 | 652 386.00 |

Recettes réelles

| Chapitre | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|---|------------|----------------------------|-------------|
| 021 - Virement de la section d'Investissement | 187 826.00 | | 209 732.00 |
| 10– Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA) | 10 000.00 | 9 788.01 | 19 000.85 |
| 1068– Excédent de fonctionnement capitalisé | 250 000.00 | 250 000.00 | 195 498.15 |
| 13– Subventions d'investissement reçues (dotations et subventions perçues, dans le cadre des opérations d'investissement) | 245 700.00 | 114 606.51 | 196 692.00 |
| 024—Produits des cessions d'immobilisations | | | 1 500.00 |
| 040 - Opérations d'ordre entre sections | 24 213.00 | 24 212.29 | 27 971.00 |
| 041- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section | | | 1 992.00 |
| TOTAL | 718 739.00 | 400 662.03 | 652 386.00 |

Solde des restes à réaliser en 2018 : 2 822 €

Solde de l'exercice 2018 (548 814 € - 400 662 €) : 148 152 €

Besoin de financement : 150 974 €

Prélèvement sur la section de fonctionnement : 195 498 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

| Chapitre | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|--|------------------|----------------------------|------------------|
| 023- Virement à la section d'investissement | | | 12 927.30 |
| 011- Charges à caractère général (fournitures, achat d'eau, compteurs, entretien et réparation) | 35 646.00 | 6 754.40 | 31 500.00 |
| 012- Charges de personnel et frais assimilés (remboursement gestion technique des réseaux d'eau) | 5 000.00 | 4 705.34 | 5 000.00 |
| 014 - Atténuation de produits (reversement pollution et modernisation des réseaux à Agence de l'eau) | 4 000.00 | 2 476.00 | 4 000.00 |
| 65 - Autres charges de gestion courante (créances irrécouvrables) | 3 600.00 | 2 371.91 | 3 500.70 |
| 67 - Charges exceptionnelles (titres annulés) | 1 000.00 | 260.28 | 1 000.00 |
| 042 - Dotations aux amortissements des immobilisations | 3 051.00 | 3 050.20 | 8 927.00 |
| TOTAL | 52 297.00 | 19 618.13 | 66 855.00 |

Recettes

| Chapitres | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|--|------------------|----------------------------|------------------|
| 002- Excédent de fonctionnement reporté | 25 196.76 | 25 196.76 | 38 173.70 |
| 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses (vente d'eau aux abonnés, redevances de l'Agence de l'eau, ...etc) | 27 000.24 | 32 207.01 | 28 681.30 |
| 75- Autres produits de gestion courante | 100.00 | 388.06 | |
| TOTAL | 52 297.00 | 57 791.83 | 66 855.00 |

Excédent de fonctionnement cumulé 2018 : 38 173 € (57 791 € - 19 618 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles

| Chapitre | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|---------------------------------------|------------|----------------------------|-------------|
| TOTAL des opérations d'investissement | 64 437.00 | 16 128.00 | 70 166.00 |
| TOTAL | 64 437.00 | 16 128.00 | 70 166.00 |

Recettes réelles

| Chapitre | Prévu 2018 | Réalisé 2018 ou CA 2018 | Budget 2019 |
|--|------------|----------------------------|-------------|
| 021 –Virement de la section de fonctionnement | | | 12 927.38 |
| 001– Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2017 | 43 948.98 | 43 948.98 | 32 875.62 |
| 10 – Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA) | 2 001.02 | 2 004.44 | |
| 13– Subventions d'investissement reçues (dotations et subventions perçues dans le cadre des opérations d'investissement) | 15 436.00 | | 15 436.00 |
| 16 - Emprunts et dettes assimilées | | | |
| 040 - Quote-part des subventions d'investissement sur exercices | 3 051.00 | 3 050.20 | 8 927.00 |
| TOTAL | 64 437.00 | 49 003.62 | 70 166.00 |

Excédent d'Investissement cumulé 2018 : 32 875 € (49 003 € - 16 128 €)

TRAVAUX REALISES,

Redynamisation du Centre-Bourg (suite)

Ouverture du commerce multi-services (quincaillerie-pompe à essence)

Le précédent journal municipal de janvier 2019 a mis en évidence les différentes étapes de la création de ce commerce relatées chronologiquement de juillet 2016 à octobre 2018. Voici donc la suite des étapes : en effet, depuis le 28 janvier 2019, les travaux ont pu se poursuivre et la station est en service depuis le 21 mars 2019 ; le commerce quincaillerie va, à nouveau, ouvrir ses portes en Juin 2019.

Dans un même souci de transparence, voici les étapes qui ont permis l'achèvement des travaux :

- 15 novembre 2018 : dépôt d'une nouvelle demande d'urbanisme (Déclaration Préalable) pour régulariser le permis de construire délivré le 03 avril 2018 suite à la suspension de ce dernier par le Tribunal Administratif en date du 16 août 2018 (pour rappel : la délégation de signature n'était pas conforme en matière d'ur-

banisme). Une simple Déclaration Préalable a suffi du fait de la réduction de la surface de la piste véhicules à moins de 20 m². Compte tenu de cette modification, il n'était plus nécessaire ni obligatoire cette fois d'obtenir un Permis de Construire.

Pourquoi cette modification ? Pour mieux tenir compte de la déclivité du terrain, tout en privilégiant l'insertion paysagère des installations.

- Décembre 2018-Janvier 2019 : Avis conformes des différentes administrations (Etat - Service Départemental Incendie et Secours- Groupement de Gendarmerie- Architecte des Bâtiments de France). Toutes ont donné un avis favorable. (Pour rappel ces administrations avaient déjà donné un même avis à la création de la station essence lors du Permis de Construire du 03 avril 2018).

- 14 janvier 2019 : Signature par le Maire d'un arrêté de Déclaration Préalable autorisant la

reprise des travaux sans qu'il soit nécessaire d'en informer le Tribunal Administratif.

- 28 janvier 2019 : Reprise des travaux .

- 04 février 2019 : Dépôt par la riveraine d'un nouveau recours en référé auprès du Tribunal Administratif de Limoges demandant la **suspension** de l'arrêté du 14 janvier pris par le Maire.

- 04 février 2019 : Dépôt par la riveraine d'un recours au fond demandant l'**annulation** de la Déclaration Préalable ayant permis la reprise des travaux le 28 janvier.

- 19 février 2019 : Rejet de la requête en référé formulée par la riveraine auprès du Tribunal Administratif.

- 21 mars 2019 : Mise en service de la station essence.

- 01 avril 2019 : Prise d'effet du bail commercial donc de la location.

- juin 2019 : Réouverture de la quincaillerie après travaux d'extension.

Maintenant que les travaux sont terminés, on aurait pu penser que l'histoire de la pompe à essence allait s'arrêter là... Mais non !

Du côté de la riveraine, on s'obstine à mesurer, vérifier, photographier, constater, demander, écrire à la Mairie, à Madame la Préfète, au Procureur de la République (dans le but d'une procédure pénale !) et même jusqu'aux Ministres !...

Au vu de ces nombreuses démarches, le maire et Le Conseil Municipal tiennent à rassurer la population : **toutes les normes de sécurité sont res-**

pectées, il n'y a aucune mal-

çon.
Conformément à l'article 21 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2004 relatif au stockage de produits pétroliers, la cuve est bien enterrée à la profondeur réglementaire selon la législation en vigueur (constat d'huissier à l'appui).

Cependant, malgré tout ce qui peut se dire ici ou là, le commerce a repris ses droits à la grande satisfaction des usagers (Castelluciens et autres). Même si on peut déplorer 9 mois de retard en ce qui con-

cerne les travaux et un manque à gagner au niveau des loyers* suite au contentieux déclenché par la riveraine, la fréquentation de la station essence montre que cette réalisation correspond bien à un réel besoin.

Ainsi, après quelques années de sommeil, cette réhabilitation située à quelques mètres de l'ancienne pompe, s'inscrit bien dans la continuité de la redynamisation du centre-bourg débutée il y a une dizaine d'années.

** Depuis le 01/07/2018 jusqu'au 31/03/2019, le manque à gagner s'élève à 600 € x 9 = 5 400 €. Les honoraires de l'avocat sont pris en charge par l'assurance de la commune.*



Arrêté de "péril imminent"

- * **Bâtiment concerné 5 rue de l'Eglise ;**
- * **Maison mitoyenne menacée par le péril :
3 rue de l'Eglise**

Eonformément à la loi et suite au rapport d'expertise du 02 novembre 2018 et au courrier de l'Architecte des Bâtiments de France du 20 novembre 2018 (cf historique dans le journal municipal de janvier 2019) des travaux urgents ont dû être réalisés afin de sécuriser

ou refus de la succession sont les suivants :
Dépose des tuiles pour ré-emploi, changement du lattage, réfection de l'entourage de la cheminée, pose



les abords et de protéger la maison mitoyenne menacée, 3 rue de l'Eglise. Les travaux conservatoires sur le bâtiment visé par le péril imminent situé 5 rue de l'Eglise et rendus obligatoires par l'absence d'intervention des propriétaires

d'une rive en tôles, dépose des tuiles et charpente avec une nacelle. Le coût de ces travaux s'élève à 4 829€ aux-

frais a été adressée au notaire en charge de la succession.

A suivre...

quels s'ajoutent les frais d'expertise préalable d'un montant de 1 293€, soit un total à la charge de la commune de 6 122 €. Dans le respect de la procédure, une demande de remboursement de ces



Aménagement et extension du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers



omme annoncé
dans le précé-

dent journal municipal de janvier 2019, les travaux prévus au Centre de Secours se sont déroulés d'octobre 2018 à avril 2019.

Ces aménagements consistaient en :

- La création de vestiaires et sanitaires séparatifs
- La réfection de la couverture du garage
- La création d'une salle de réunion et d'un bureau pour le chef de centre.

Avec ces nouveaux équipements, nos sapeurs pompiers volontaires ont de meilleures conditions de travail et des locaux plus fonctionnels. N'oublions pas qu'ils interviennent au quotidien au ser-

vice de la population.

Cet investissement a pu être réalisé avec le concours de l'Etat, du S.D.I.S. ainsi que des autres communes desservies : Ladapeyre, Roches et Saint-Dizier-les-Domaines.



PLANS D'EAU DE LA PRUGNE ET DE LA ROUSSILE



LA PRUGNE :

Après les gros travaux d'aménagement réalisés en 2016, la pêche a été ouverte le week-end de Pâques pour la troisième année consécutive au Plan d'Eau de la Prugne et a connu un grand succès attirant une centaine de pêcheurs.

Une première vidange a été effectuée le 26 janvier 2019 afin de recenser les différentes espèces et procéder à l'élimination d'une par-

tie des poissons chats (environ 200 kg). Les tanches, gardons, carpes, brochets et sandres représentaient environ 650 kg.

Une trentaine de bénévoles a prêté main forte aux agents des services techniques pour effectuer les différentes





Tout le monde s'affaire

De belles « pièces » attendent les pêcheurs



tâches : tri du poisson, prêt de matériel, préparation du repas.

C'est autour d'un repas convivial que tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour clôturer cette journée. **Que chacun soit remercié pour son aide !** La Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche vient de compléter l'offre touristique avec un parcours ludique de découverte de la faune et de la flore.



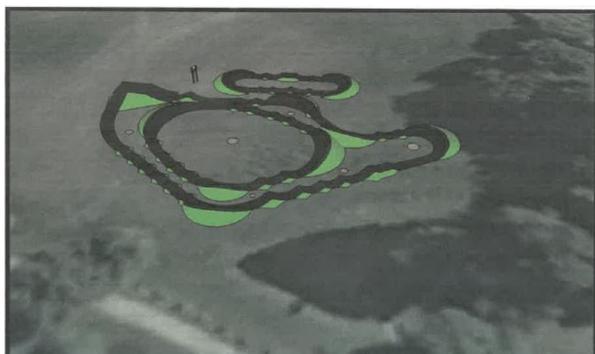
Souvenirs, souvenirs ...

LA ROUSSILLE :

Fin 2018, les week-ends de décembre ont attiré une centaine de pêcheurs pour la pêche du brochet et du sandre. Aux dires de ceux qui aiment bien taquiner le poisson et qui étaient présents ces jours là , certains ont fait de belles prises...

PISTE DE PUMP TRACK

A la Roussille



- les draisiennes
- Les trottinettes
- les rollers
- tous véhicules roulants n'étant pas motorisés.

Une implantation d'une piste de Pump-track a été décidée par la commission tourisme de la Communauté de communes sur la commune de Châtelus-Malvaleix.



Option: piste d'initiation

Pump track

Le Pump Track est un parcours de bosses et de virages. Il est principalement dédié à la pratique de VTT.

Cependant, une piste de Pump Track en enrobé permet une utilisation par :

- les VTT
- les vélos

La piste fera 180m de long avec deux niveaux (vert et bleu). Vous y trouverez 2 boucles et 7 bosses à hauteur variables entre 30cm et 70cm.

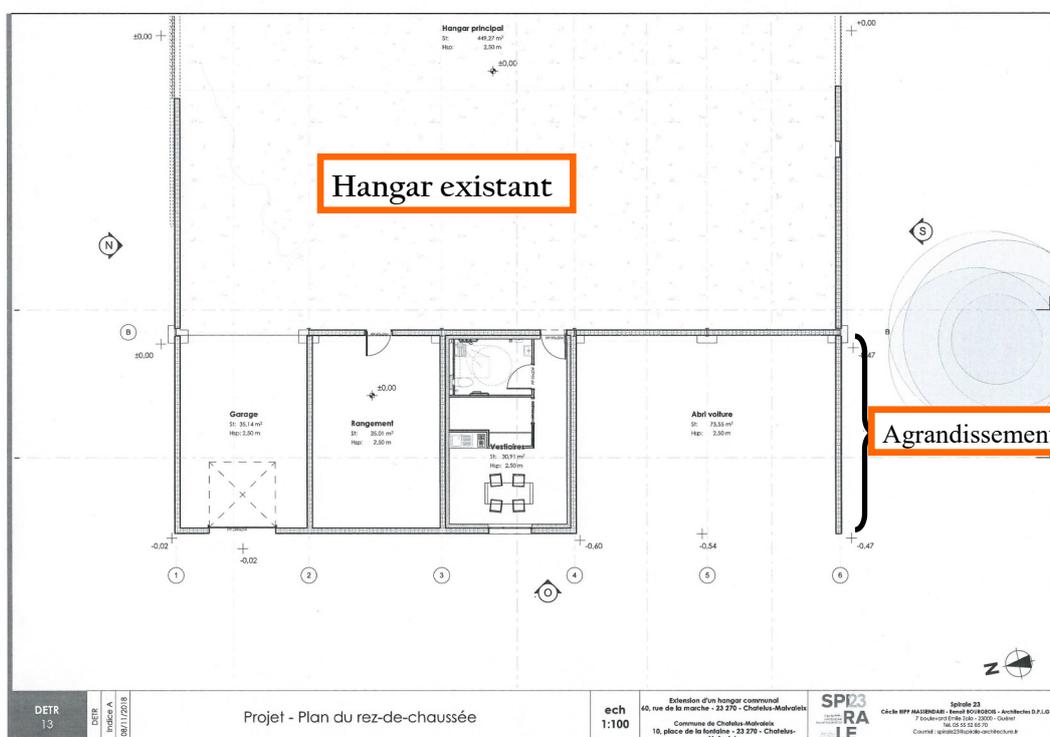
Pour les débutants et les plus petits, une piste d'initiation est prévue à proximité. La piste de Pumptrack sera libre d'accès sous la responsabilité d'un adulte.

La piste fait l'objet d'une demande de fonds européens LEADER à hauteur de 80 % pour un montant total de 40 561 €HT.

Les travaux commenceront en juin.

TRAVAUX EN COURS

Extension des ateliers techniques Rue de la Marche



pour cette opération a transmis un dossier de consultation des entreprises et la demande de permis de construire a reçu un avis favorable .

Lors de sa réunion du 12 novembre 2018, le Conseil Municipal a adopté le projet d'extension des ateliers techniques municipaux situés rue de la Marche.

Le montant estimatif des travaux de 118.390 € HT comprend les travaux

d'extension et d'aménagement intérieur ainsi que la mise en place d'une alarme anti-intrusion. La demande de subvention déposée auprès des services de l'Etat a été acceptée pour un montant de 47.356 €, soit 40% de la dépense.

L'architecte retenu

Dans sa réunion du 26 mars 2019, le Conseil Municipal a donc mandaté le Maire pour réunir la commission des marchés à procédure adaptée afin d'examiner les offres et retenir les entreprises sur chacun des lots pour une programmation des travaux d'ici l'automne.

Aménagement d'un local pour l'A.C.C.A

Suite à une demande du bureau de l'Association Communale de la Chasse Agréée (A.C.C.A.), le Conseil Municipal, dans sa réunion de juillet 2016 a décidé d'aménager un local associatif situé au stade, à destination de l'A.C.C.A.

L'instruction du dossier a pris du retard du fait que les services du Cadastre n'avaient pas enregistré le changement de propriétaire concernant cette parcelle de terrain qui était toujours au nom du Club Sportif.

Enfin, après régularisation, une demande de subvention a été déposée auprès des services de l'Etat fin 2017, suivie de l'arrêté préfectoral en date du 17 avril 2018. Cette aide représente 50% du montant des travaux qui s'élève à 9.438 €.

Cet aménagement d'une surface d'environ 50

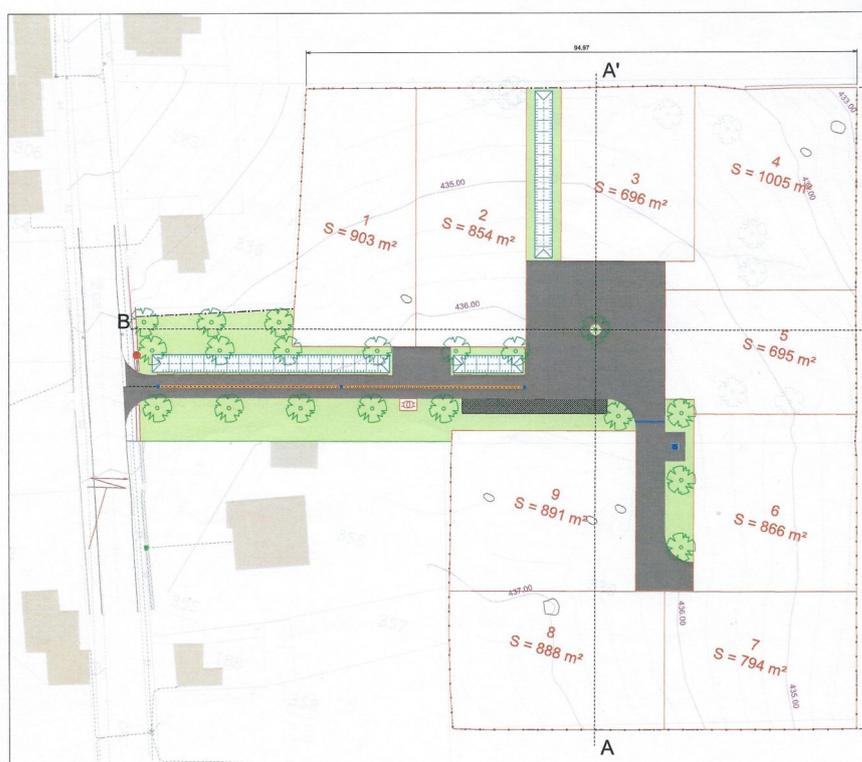
m2 prévoit une salle de réunion, une réserve et des toilettes sèches.

La déclaration de travaux préalable a été accordée en novembre 2018, ce qui a permis un commencement des travaux avec un achèvement prévu à l'automne.



PROJETS

Lotissement des CHAMPEAUX



et à proximité des commerces et des réseaux (eau, assainissement, électricité).

En juillet 2016, le Conseil Municipal a choisi un cabinet d'études chargé de la maîtrise d'œuvre du lotissement municipal et c'est dans sa réunion du 24 avril 2017 qu'il a validé ce projet et a décidé de déposer le permis d'aménager.

S'en est suivie une période de consultations

avec le bureau d'études, les services de l'Etat (D.D.T.) l'architecte paysagiste conseil...

Le permis d'aménager a reçu un avis conforme des services de l'Etat en date du 10 octobre 2018, comportant les prescriptions suivantes :

- nombre maximum de lots : 9

Pour attirer de nouvelles populations et répondre aux demandes de personnes envisageant de construire leur habitation sur notre commune, le Conseil Municipal a acquis, il y a plus de dix ans, un terrain d'1 ha 0,5a situé rue de la Marche, lequel est inscrit au Plan Local d'Urba-

nisme (P.L.U.) depuis le 1^{er} janvier 2019 sur une zone à urbaniser à court terme.

Cette réserve foncière se trouve à la liaison entre le bourg historique et l'entrée sud, au cœur des équipements structurants que sont la gendarmerie, la caserne des pompiers, le collège, la maison de retraite

- nombre de places de stationnement : 6 dont une place Personne à Mobilité Réduite
- obligation d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement du bourg qui présente de nombreux dysfonctionnements (séparation des eaux usées et pluviales ; création d'une nouvelle station d'épuration : cf article diagnostic assainissement).

Comme il n'est pas possible de raccorder gravitairement tous les lots au réseau

d'assainissement rue de la Marche, il est nécessaire de faire passer les canalisations d'eaux usées dans le terrain de quatre propriétaires riverains.

Trois d'entre eux ont donné rapidement leur accord sans aucune contrepartie. Cependant, pour obtenir l'adhésion du 4ème et éviter ainsi une déclaration d'utilité publique longue et coûteuse, une indemnité d'un montant de 700 euros a dû être négociée.

Or, la mission des élus de terrain, que sont le maire et les conseillers municipaux, est de répondre aux besoins de la collectivité, toujours dans le sens de l'intérêt général et sans favoriser aucun intérêt particulier !

En conséquence, par respect d'équité, le Conseil municipal, dans sa réunion du 3 juin 2019, a trouvé juste, d'allouer à chaque riverain concerné, une indemnité proportionnelle à la longueur du terrain traversé.

Réseau d'assainissement collectif

« L'eau c'est la vie », cette formule qui peut nous sembler banale, s'imposera très certainement dans les années à venir comme l'un des sujets les plus importants. La société de demain devra, d'une part, assurer à tous un approvisionnement satisfaisant en quantité et en qualité tout en préservant les ressources en eau et d'autre part, gérer et optimiser le traitement des eaux usées.

Pour notre commune, c'est aussi un enjeu majeur, d'autant que le réseau et la station d'épuration arrivent en fin de vie.

De plus, dans le cadre du projet de lotissement de 10 lots prévu sur le terrain dont la commune est propriétaire rue de la Marche, les services de l'Etat (Police de l'Eau) nous ont demandé d'établir un diagnostic du réseau d'assainissement collectif qui présente de nombreux dysfonctionnements.

En outre, l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif

au système d'assainissement collectif, stipulant dans son article 12, que les diagnostics doivent être menés suivant une fréquence n'excédant pas 10 ans, une étude sérieuse s'imposait.

A Châtelus, il faut savoir que la collecte des eaux usées et pluviales est organisée sur le mode unitaire : ces eaux passent dans la même conduite. Par conséquent, par temps de pluie, le réseau du bourg (environ 5 km de linéaire) véhicule énormément d'eau de ruissellement, ce qui perturbe considérablement le fonctionnement de la station d'épuration qui date de 1983.

Par ailleurs, la production de boues de la station est évacuée en centre d'enfouissement à cause d'une teneur en cuivre trop élevée. Avec le transfert de la compétence eau potable au SIAEP de la Vallée de la Creuse, la commune de Châtelus a donc demandé que des solutions techniques soient trouvées afin d'avoir une eau moins acide.

Cette étude de diagnostic des systèmes d'assainissement réalisée par le cabinet d'études INFRALIM comprend 4 phases :

- Phase 1 : recueil des données, état des lieux et mise à jour de la cartographie des réseaux

- Phase 2 : métrologie et campagne de mesures

- Phase 3 : localisation précise des anomalies et des dysfonctionnements

- Phase 4 : schéma directeur

Elle est menée sous l'autorité d'un comité de pilotage constitué par :

- La commune de Châtelus
- Le Conseil Départemental de la Creuse

- L'Agence de l'Eau Loire - Bretagne

- L'Etat (Direction des Territoires)

Pour bénéficier d'un maximum d'aides publiques, ce programme de travaux doit être engagé d'ici 2021. Il se déroulera sur plusieurs années et comprendra des tra-

vaux sur les réseaux (séparation des eaux pluviales et des eaux usées avec pose de nouvelles conduites et regards de visite) et la création d'une nouvelle unité de traitement type filière filtre plantée de roseaux.

Ce diagnostic classe la commune de Châtelus en zone prioritaire du point de vue de la protection du mi-

lieu naturel. **Comme notre territoire se trouve en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), il peut bénéficier d'aides bonifiées de l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne soit 60% auxquelles s'ajoute la subvention du Conseil Départemental de 10% ; soit un total de 70% .**

Le Conseil Municipal, dans sa réunion du 25 avril

2019, a approuvé ce programme de travaux et s'engage à le réaliser dans les années à venir en obtenant un maximum d'aides publiques (70%), tout en tenant compte des contraintes économiques et financières de la commune.

Aménagement Rue de la Marche

Ces travaux prévus, entre la rue du 8 mai et la place de la Liberté, s'inscrivent dans la continuité d'un projet global d'aménagement du Centre Bourg. Ils comprennent plusieurs maîtres d'œuvre ou partenaires :

- la Commune (aménagement paysager notamment réfection des trottoirs et assainissement)
- le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse

- (SDEC) (enfouissement des réseaux électriques et éclairage public)
- Orange (téléphone)
- le Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable de la Vallée de la Creuse (réseau eau potable)
- le Conseil Départemental (voirie)

Le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse, en charge de l'enfouissement des réseaux électriques et de l'éclairage public ne peut pré-

voir ces investissements qu'à partir de 2020. Comme tout projet, la commune doit rechercher des financements (subvention) et tenir compte de ses possibilités financières.

Etant donné le nombre d'intervenants, une coordination s'impose pour un bon déroulement de cette opération, de façon aussi à occasionner une moindre gêne aux piétons comme aux automobilistes.

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS, EN COURS OU A VENIR



Malgré un entretien régulier de la voirie communale (point à temps) il arrive un moment où un programme de réfection des routes s'avère nécessaire.

Un état des lieux a mis en évidence des travaux à

effectuer pour un montant de plus de 100 000 €.

Compte tenu du coût, ce programme se déroulera sur plusieurs années.

Dans sa réunion du 04 mars 2019, le Conseil Municipi-

pal a approuvé une 1^{ère} tranche d'un montant estimatif de 34 600 €, ainsi qu'une demande d'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) : 35%.



Achat d'un tracteur d'occasion :

Il convient de remplacer le vieux tracteur Deutz utilisé par les services techniques, lequel nécessite à présent des interventions mécaniques régulières et coûteuses.

La commission des travaux est chargée d'étudier les différentes propositions commerciales, dans la limite des crédits inscrits au budget 2019, soit 20 000 €



Travaux de peinture à l'école :

Il est nécessaire de refaire les peintures dans les 2 salles de classe de « l'école du haut ». Dans sa réunion du 04 mars 2019, le Conseil Municipal a validé ces travaux pour un montant de 3 648 €, travaux qui seront effectués durant les vacances scolaires.

DIVERS

COUPE D' ECLAIRCIE DE SAPINS AU PLAN D EAU DE LA ROUSSILLE

La commune est propriétaire d'une parcelle de résineux aux abords du Plan d'eau de la Roussille. Après un diagnostic effectué par l'animateur de la Charte forestière, une coupe d'éclaircie s'avé-

rait nécessaire du fait de la densité des plantations. 53 arbres ont été abattus, les plus beaux ont été conservés. L'animateur a réalisé, pour la commune, une consultation écrite auprès des professionnels scieurs et exploitants fo-

restiers avant d'effectuer la coupe.

Le Conseil Municipal a retenu la proposition de la SARL Couturier qui a acheté le bois pour un montant de 2 500€.

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ACCUEIL ET ATTRACTIVITÉ DE NOUVEAUX ARRIVANTS

La Communauté d'Agglo du Grand Guéret et la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche portent un projet intitulé : « Relever le défi démographique ». Ce programme se déploie sur plusieurs années (2018-2021) et, dans ce cadre, le défi démographique vise l'arrivée de 400 nouveaux habitants ; ce qui peut sembler à première vue ambitieux mais, ramené

au nombre de communes du territoire, cela ne représente en fait que l'arrivée d'une dizaine de personnes par commune.

Les communes qui s'engagent à signer cette Charte par délibération municipale vont participer, avec leur groupe local de référents, à une dynamique de groupe et s'impliquer concrètement dans l'accueil de nouvelles populations.

Notre commune s'est engagée dans cette dynamique en

date du 04 mars 2019 et 5 référents se sont portés volontaires au sein du Conseil Municipal : H. Lionnet ; M.T. Pauly ; M. Polli ; C. Wojtowicz M.T. Moreau ; d'autres habitants ont déjà rejoint le groupe, notamment dans les villages : A Gorce ; A. Parrain ; J.C. Guittard pour former un réseau de personnes ressources. Des projets seront développés dans les mois qui viennent : recensement des nouveaux arrivants, livret d'accueil, rencontres...

Vente d'une parcelle de terrain à Boudacher

En l'absence de terrain suffisant, Mesdames Aline et Mariette Viche souhaitent acquérir une portion du bien de section à Boudacher pour l'assainissement individuel de leur habitation.

Les sectionnaires ont été consultés du 14 mars au 19 avril 2019 et ont donné un accord à l'unanimité.

Par délibération, en date du 25 aril 2019, le Conseil Municipal a adopté le projet de vente d'une portion du bien de section.

Le terrain nécessaire sera délimité par un géomètre et vendu au prix de 1 € le M2.

Réouverture du bar de la plage

Comme chaque année, au printemps et durant la saison estivale, le bar de la Plage ouvre ses portes.

Dans sa réunion du 04 mars 2019, le Conseil Municipal a décidé de renouveler le contrat de location à Jérôme Nègre-Combes pour un montant de 3.000 €.

Le bar et la petite restauration accueille les clients les week-ends , jours fériés et mercredis après-midi jusqu'à fin juin, puis tous les jours en juillet et août.

Téléphone : 06 50 46 31 82.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL PARTENAIRE DU COLLEGE

Parmi ses diverses missions énumérées lors du précédent bulletin municipal, figurent les transports scolaires des élèves fréquentant le Collège.

Etant, pour la 2ème année, devenus compétence de la Région Nouvelle Aquitaine, leur fonctionnement va connaître, dès la rentrée 2019, d'importants changements, guidés par l'objectif « d'harmoniser », sur le territoire, le coût pour les familles.

Cette réforme s'étalera jusqu'en 2022, c'est-à-dire que d'autres mesures seront prises d'ici là.

Pour la prochaine année scolaire (2019/2020), les modifications vont porter sur **les modalités d'inscriptions des élèves et les coûts pour les familles.**

Les modalités d'inscription :
elle est obligatoire pour bénéficiaire du Transport scolaire :

-une pré-inscription papier
auprès du Syndicat Intercommunal, **en remplissant**

le coupon qui va être envoyé aux familles, accompagné d'une photo ;

-en ligne sur le site « transports.nouvelle-aquitaine.fr », jusqu'au 20 juillet 2019 ;

Les modalités de paiement :

le tarif sera basé sur le Quotient familial*

(*Moyenne mensuelle du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales) selon tableau ci-dessous.

| Tranche | QF estimé | Tarif annuel 1/2 pensionnaire |
|-----------------------|---------------------|----------------------------------|
| 1 | inférieur à 450€ | 30€ |
| 2 | entre 451 et 650€ | 50€ |
| 3 | entre 651 et 870€ | 80€ |
| 4 | entre 871 et 1 250€ | 115€ |
| 5 | à partir de 1 250€ | 150€ |
| Tarif non-ayant droit | | 195€ |

Les paiements se font directement auprès de la Région, par internet, sur le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr, jusqu'au 20 juillet 2019.

-en ligne par prélèvement en 1 fois à l'inscription au 31/08 ou en 3 fois (31/08, 30/09, 31/10)

-par chèque, espèces,
virement en une fois à l'inscription.

Attention !!!

-Le règlement est obligatoire pour valider l'inscription, sinon votre enfant ne pourra pas utiliser les Transports scolaires.

-Toute inscription après le 20 juillet se verra appliquer des pénalités de 15.00 €.

Les titres de transport seront établis par la Région.

Le Président,

Guy Busset

EVOLIS : la gestion des déchets mais pas que ...

Evolis 23 est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe plus de 100 communes adhérentes, du Nord de la Creuse, qui lui délèguent la gestion des déchets, de l'assainissement et de la voirie, chaque commune pouvant choisir tout ou partie des services proposés.

Bien connu de ses usagers pour son activité de collecte des déchets (ordures ménagères et recyclables), son champ d'action est pourtant bien plus vaste, en effet, Evolis 23 propose à ses usagers de nombreux services complémentaires.

LES DÉCHETTERIES :

Il en existe 9 sur le territoire d'Evolis 23 :

- Bénévent-l'Abbaye
- Dun-le-Palestel
- Genouillac
- Guéret
- Noth
- Nouziers
- Saint-Vaury
- Sardent
- La Souterraine

Elles sont accessibles gratuitement pour les particuliers usagers d'Evolis 23 et de manière réglementée pour les professionnels.

Sur place, un agent renseigne les usagers et les invite à déposer les déchets triés par catégories :

- Les déchets verts
- Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- Les encombrants
- La ferraille
- Le bois
- Le carton
- Les gravats

- L'huile de vidange
- L'huile de friture
- Le verre
- Les piles et ampoules
- Le plâtre et le placo-plâtre

Les horaires et les adresses des déchetteries sont consultables sur le site internet d'Evolis 23 (rubrique déchetteries).

LE PRÊT DE BOYEURS ET LE SERVICE DE BROYAGE A DOMICILE :

Evolis 23 met gratuitement à disposition de ses usagers, des broyeurs individuels thermiques pouvant broyer des branches d'un diamètre maximal de 4 cm.

Pour avoir accès à ce service, vous devez demander votre carte broyeur sur le site internet d'Evolis 23 (rubrique Broyeurs). A réception de votre carte, il vous suffit de contacter l'un des 5 magasins

GAMM VERT partenaires, pour réserver un broyeur pour une durée de 48 heures.

Lorsque vos branches ont un diamètre supérieur à 4 cm et inférieur à 15 cm, il vous est possible de réserver un broyage à domicile en vous rendant sur le site internet d'Evolis 23 (rubrique broyeur).

Ce service payant (60 euros de l'heure) est réservé aux particuliers usagers d'Evolis 23. Il comprend : le déplacement, l'installation, le repli, les arrêts techniques et le broyage assuré par un agent d'Evolis 23.

Le broyage, c'est un geste de réduction à la source de la production de déchets verts, et c'est surtout un geste bénéfique pour l'environnement !

En effet, il permet :

- De réduire le volume de vos déchets verts : avec 5m³ de branchage, on obtient 1 m³ de broyat
- De limiter les allers/retours vers la déchèterie : vous n'avez plus à vous déplacer ! C'est donc une économie de temps et de carburant, et c'est donc meilleur pour la planète.
- D'améliorer la qualité de votre compost : un bon compost c'est avant tout un mélange équilibré entre matières humides et sèches, et votre broyat est la matière sèche idéale.
- Et de développer des pratiques « vertueuses » de jardinage en utilisant le broyat en paillage.

LA VENTE DE COMPOSTEURS :

Composter permet d'alléger sa poubelle, tout en en faisant profiter son jardin, le compost obtenu pouvant s'utiliser en engrais.

Evolis 23 propose à ses usagers une gamme de 3 composteurs, à commander sur le site internet d'Evolis 23 (rubrique compostage) :

- **300 litres : 20 euros** (pour un foyer de 1 à 2 personnes possédant un

petit jardin)

- **600 litres : 25 euros** (pour une famille de 3 à 4 personnes possédant un petit jardin ou un foyer de 2 ou 3 personnes avec un grand jardin)
- **800 litres : 30 euros** (pour une famille de 3 à 4 personnes avec un grand jardin)

Une fois commandé, votre composteur est livré à votre point retrait en déchèterie (sauf Guéret) ou à Recyclabulle à Guéret, et Evolis 23 vous contacte lorsque vous pouvez aller le retirer. La facture vous est ensuite transmise directement par la Trésorerie.

Les composteurs d'Evolis 23 en pin traité de façon écologique (sans chrome, ni bore, ni arsenic), s'intègrent très bien dans le jardin. Réceptionnés en kit, leur montage est simple et rapide et ne nécessite pas d'outils.

LA LOCATION DE CAISSONS :

Evolis 23 propose à ses usagers (particuliers et professionnels) la location de caissons de 30 m³, pour répondre à un besoin ponctuel d'évacuation

d'un gros volume de déchets (vidage d'une maison, entretien d'espaces verts,...).

La location s'effectue sous conditions de tarif (les zones tarifaires sont à consulter sur le site internet d'Evolis 23, location de caisson).

Le tarif comprend le dépôt du caisson sur le site déterminé par l'utilisateur* et son enlèvement après 48 H (une durée de location plus importante est possible, sur conditions de tarif).

Le traitement des déchets est lui totalement gratuit pour les particuliers.

Toute demande de location s'effectue 10 jours avant la date souhaitée de livraison du caisson.

**Pour tout dépôt du caisson sur le domaine public (trottoir, parking public), une autorisation de votre mairie est nécessaire.*

Préserver notre cadre de vie, c'est l'affaire de tous !



STOP **aux déjections canines**

S'il vous plaît, ramassez -les.



avec les petits sachets

J'  ma ville



La municipalité a mis à votre disposition

plusieurs distributeurs toutounets.
Place St Pierre, place de la Liberté,
place Chabrol et

autour du plan d'eau de

la Roussille.

Alors ayez le bon geste ! 



TOUTOUNET,
CA M'PLAÎT !



HALTE AUX LINGETTES DANS NOS TOILETTES

Ne jetons plus de déchets dans les toilettes...



Adoptons les bons gestes : Jetons les lingettes dans le bac à ordures ménagères.

Jeter des lingettes dans les WC entraîne bien souvent un problème de canalisation bouchée et un dysfonctionnement du réseau d'assainissement. Concernant notre commune, ce problème est récurrent, malgré la filtration

par dégrillage en amont des pompes. Que se passe-t-il ? Du fait même de leur structure, ces lingettes s'agglomèrent facilement entre elles et forment un barrage susceptible de boucher les grilles de la station d'épuration (voir photo).

Nos agents communaux sont obligés d'intervenir régulièrement pour nettoyer les grilles et éviter le débordement des eaux usées dans le milieu naturel.



Grille obstruée de lingettes.



Station d'épuration. (Monticule de lingettes)

Pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et la préservation de l'environnement, veillons au respect de ces quelques règles de bon sens .



STOP !
aux lingettes !

LES ECOLES

et

LES ACCUEILS DE LOISIRS

L'ECOLE ELEMENTAIRE

Cette année, les deux classes de l'école ont mené deux projets.

Le premier s'articulait autour du jardin biologique avec l'intervention du CPIE. Ce fut l'occasion de sensibiliser



Compostage des billets de train

ser les enfants à l'environnement et travailler sur l'éco-citoyenneté.

Le second était sur le thème des arts. Pour les plus

grands, deux projets « chorale » ont été menés. Les élèves se produiront le 17 juin à Guéret avec le Conservatoire, pour présenter un conte musical « Canard et Mandoline » et le 18 juin à La Souterraine avec les collègues du département, en reprenant la comédie musicale « Starmania ».

Le voyage scolaire de fin d'année nous permet de lier ces deux thèmes puisque nous sommes allés voir une répétition d'un orchestre symphonique à l'Opéra de Limoges. Ce fut aussi l'occasion de découvrir la céramique avec la visite du musée nationale Adrien Dubouché où les élèves ont découvert de nombreux objets ayant comme éléments décoratifs les fleurs. Ils ont pu également prendre leur pinceau pour décorer une assiette en porcelaine. Une visite commentée de la ville a clôturé cette journée qui restera

d'autant plus inoubliable pour les enfants car nous avons effectué les trajets entre Guéret et Limoges en train. Ce fut une « super » journée (paroles d'enfants).

L'équipe enseignante remercie toutes les personnes qui ont aidés à mener ces projets.

Pour préparer la rentrée de septembre, nous accueillerons les futurs élèves de maternelle le jeudi 27 ou vendredi 28 juin.

Christelle Luguët



Devant le musée Adrien Dubouché

Le Louloubus

En Janvier 2016, la Communauté de Communes ouvrait les portes d'une toute nouvelle structure d'accueil petite enfance: Une Micro-crèche. Au terme de 4 années de fonctionnement, la Louloucrèche s'avère être un véritable succès, car à ce jour les 10 places prévues accueillent quotidiennement des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

La micro-crèche se distingue par son petit effectif, tout en permettant aux enfants d'expérimenter la vie en collectivité, et privilégier l'accueil individualisé.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sur la commune de Genouillac.

Les enfants et leurs parents sont accueillis par une équipe de professionnelles petite enfance formée et motivée. Leur priorité: veiller au bien-être des enfants en respectant leur rythme de vie et leurs différents stades de développement.

En fonction des âges des enfants et de leurs centres d'intérêts, des activités sont proposées et se font en petits groupes, permettant ainsi de réels échanges et moments de partage.

La situation sur la commune



de Genouillac, nous permet également quelques sorties comme la Médiathèque, les commerçants et le parc.

Le Louloubus, multi-accueil itinérant continue de sillonner les routes de notre territoire depuis maintenant 8 ans. Sur le même principe que la Louloucrèche, le Louloubus est composé d'une équipe de professionnelles petite enfance, qui aménage avec soin et réflexion un espace spécialement conçu et adapté aux jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La salle des fêtes transformée en crèche le temps d'une journée de 9h à 17h peut ainsi accueillir les enfants qui profitent pleinement de l'aménagement de l'espace, participer aux di-

verses activités proposées et vivre ainsi l'expérience de la vie en collectivité, lieu de socialisation, par excellence avant l'entrée à l'école maternelle, sous le regard bienveillant de l'équipe. Pour les parents, c'est l'opportunité de se libérer pour un rendez-vous, une recherche d'emploi ou tout autre motif personnel.

La halte-garderie dispose de 8 places, les enfants peuvent nous être confiés pour 2h, une demie journée ou la journée entière....à votre convenance!!!

Le Louloubus c'est aussi un relais assistante maternelles (RAM) à disposition des parents et des assistantes maternelles pour tous rensei-

gnements administratifs relatifs la recherche d'une assistante maternelle et la réalisation d'un contrat de travail.

L'animatrice est également à votre écoute pour toutes questions relatives au développement de l'enfant. Par ailleurs, les familles et assistantes maternelles sont les bienvenues afin de profiter de l'aménagement de l'espace, des différentes activités proposées par l'animatrice ou par les intervenants extérieurs.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à nous rendre visite, ou à nous contacter au 06.68.73.30.35.

Le planning des communes accueillantes est le suivant :
Tous les lundi à la Salle des fêtes de Châtelus-Malvaleix,



tous les mardi à la salles de fêtes de Mortroux,
et tous les jeudi à la salles des fêtes de Bonnat.

Pour tout parent à la recherche d'un mode garde, nous vous invitons à contacter **la directrice Mme PINOT au**

05.44.30.02.04.

Une orientation vers le mode garde le plus adapté à vos besoins sera faite au regard des disponibilités des 2 structures

Au plaisir de vous accueillir sur ces 2 structures.

LA VIE
DES
ASSOCIATIONS
COMMUNALES

LE CLUB DES ÂÎNES

L'assemblée générale du Club des Aînés s'est tenue en mars et a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. Notre association crée du lien social et rompt l'isolement, à la satisfaction des membres qui apprécient les animations ou simplement les rencontres pour jouer aux cartes, au scrabble ou bavarder autour d'un goûter. Le bilan financier est sain, ce qui permettra de proposer sorties et repas à un prix abordable pour tous.

Le programme pour l'année en cours :

- **Jeudi 16 mai** : Réunion à la salle des Fêtes avec repas concocté par les

bénévoles

- **Jeudi 20 juin** : Réunion à la salle des Fêtes
- **Dimanche 23 juin** : Sortie au zoo du PAL ouvert à tous. Possibilité de prendre son repas sur place ou d'apporter son pique-nique.

Transport et entrées : 45 €. On peut s'inscrire dès maintenant auprès de Colette (05 55 80 73 55) - Danielle (05 55 80 70 45) - Jeanine (05 55 80 82 81)

- **Jeudi 18 juillet** : Réunion à la salle des Fêtes.
- **Août** : « Vacances »
- **Samedi 14 septembre** : Réunion « Proconfort » ouvert à tous avec repas offert à la salle des Fêtes.

- **Jeudi 19 septembre** : Réunion à la salle des Fêtes.
- **Jeudi 17 octobre** : Réunion à la salle des Fêtes.

- **Dimanche 20 octobre** : Repas « choucroute » à la salle des Fêtes avec traiteur.

- **Jeudi 21 novembre** : Réunion d'information et de prévention avec un animateur de la Sécurité Routière à la salle des Fêtes.

- **Dimanche 08 décembre** : Date à retenir ... Repas gastronomique avec animations et musique proposées par « Le Périgord en Calèche » à la salle des Fêtes.

Tarif : 43 € ouvert à tous. Réservation auprès de Colette ; Danielle ; Jeanine

- **Jeudi 19 décembre** : Réunion à la salle des Fêtes avec dégustation des bûches de Noël.



LES SAPEURS POMPIERS

La caserne de Châtelus-Malvaleix vient de s'agrandir la rendant plus moderne et surtout plus fonctionnelle: création de vestiaires/sanitaires hommes/femmes, d'un bureau pour le Chef de Centre, d'une salle de réunion/formation. Ces travaux d'agrandissement financés conjointement par le Département (SDIS) et par les communes couvertes par le centre (Châtelus-Malvaleix, Roches, Ladapeyre et Saint-Dizier les Domaines), étaient attendus depuis de nombreuses années. Nous tenons

à les en remercier.

Le Centre de Secours enregistre une progression croissante du nombre de ses interventions pour un effectif de sapeurs-pompiers constant depuis plusieurs années (8 pompiers actifs dont une fille). Toutefois, il est prévu le recrutement de deux nouvelles personnes cette année.

La période estivale arrive avec son lot de manifestations... J'en profite pour vous rappeler que notre traditionnel concours de pétanque aura lieu le 21 Juillet après-

midi au plan d'eau de la Roussille. Nous vous attendons nombreux !

Aurélien BROSSAT,
Président de l'Amicale



LE TILLEUL

L'Association **Le Tilleul** est un lieu collectif, convivial et créatif à Châtelus-Malvaleix, un espace vivant, ouvert à tous pour nous relier.

Créé en fin 2017, son local se trouve en centre bourg, en face de la mairie.

Il compte à ce jour une cinquantaine d'adhérents.

L'année 2018 fut surtout consacrée aux travaux de rénovation par des bénévoles, avec le soutien de la mairie.



Depuis janvier 2019, différentes activités - surtout les samedis après-midis et vendredis soir - se développent :

des soirées cartes et jeux,
des après-midis rencontres anglais-français et des ateliers clown et théâtre.

Différentes activités artistiques sont également proposées comme par exemple un atelier peinture ou un après-midi modelage.

Enfin, nous organisons des rencontres autour de la santé et le bien-être.

Pour nous contacter :

-par courriel : letilleul23@gmail.com

-par téléphone : -Gaëlle Kowalski 05 55 61 19 93

-Sabine Flury Langer 05 55 80 76 80

-Julianne Deloye 05 55 51 27 76

-Christian Wojtowicz 06 85 99 64 54

CLUB OMNISPORTS



C.O.C.M.



LE COCM : une nouvelle section pour les seniors

Depuis début janvier 2019, une section gym senior s'est ouverte au sein du Club Omnisports.

Cette section a vu le jour grâce à un partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur le Territoire) qui œuvre à la prévention santé des aînés

pour le compte des régimes de retraite. Rien de tel qu'une activité physique adaptée pour améliorer la qualité de vie ! C'est ainsi que, chaque lundi, dans la bonne humeur, une quinzaine de participants suit attentivement les consignes de Céline Bancelin animatrice titulaire du BP- JEPS du groupe SIEL BLEU . Les ateliers se déroulent dans

la salle communale place de la Liberté jusqu'en juin 2019. A la rentrée de septembre, le Club Omnisports envisage d'étendre la section à tout public en adaptant les activités aux possibilités de chacun.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de **Laëtitia au 06 61 82 83 97- Anne Claire au 06 98 89 00 96 – Hélène au 05 55 80 73 56.**



Une fois de plus,
une année sportive s'achève pour
le COCM.

Avec un total avoisinant les 180 licenciés, le COCM a grossi ses rangs cette année, notamment avec la reconstruction de la section Gym, pratiquée pour les P'tits Bouts de Gym mais aussi pour nos séniors, dans 2 séances différentes.

LE COCM : une nouvelle section pour les séniors

Depuis début janvier 2019, une section gym senior s'est ouverte au sein du Club Omnisports.

Cette section a vu le jour grâce à un partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur le Territoire) qui œuvre à la prévention santé des aînés pour le compte des régimes de retraite. Rien de tel qu'une activité physique adaptée pour améliorer la qualité de vie !

C'est ainsi que, chaque lundi, dans la bonne humeur, une quinzaine de participants suit attentivement les consignes de Céline Bancelin animatrice titulaire du BP- JEPS du groupe SIEL BLEU.

Les ateliers se déroulent dans la salle communale place de la Liberté jusqu'en juin 2019. A la rentrée de septembre, le Club Omnisports envisage d'étendre la section à tout public en adaptant les activi-

tés aux possibilités de chacun.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Laëtitia au 06 61 82 83 97- Anne Claire au 06 98 89 00 96 – Hélène au 055 55 80 73 56.

Les p'tits Bouts de Gym

Depuis septembre 2018, une dizaine d'enfants de 3 ans à 5 ans, se réunissent tous les vendredis de 17h45 à 18h45, au gymnase de Chatelus-Malvaleix, encadrée par un intervenant de Profession Sports Limousin, pour évoluer autour de divers ateliers favorisant l'éveil et le développement psycho-moteur.

Yoga des 4-10 ans

Une proposition de SIEL BLEU pour 8 séances d'essai dès septembre 2019 nous est parvenue par l'intervenante de la Gym des Séniors. A ce jour, un questionnaire circule dans les écoles avoisinantes afin d'évaluer le nombre d'intéressés.

Pour la rentrée prochaine, les intéressés peuvent d'ores et déjà nous contacter :

Au 06-98-89-00-96 ou
cocm23@hotmail.com

Anne-Claire POLLI

LA SECTION MARCHÉ :

Reprise lundi 3 septembre 2018 des marches les lundis et mercredis soir à 18h30 jusqu'au 10 octobre. Puis les marches ce sont faites à partir du 16 octobre

les mardis et vendredis matins de 9h30 à 12h jusqu'au 29 mars (une pause de 15 jours a été faite pour les fêtes de fin d'année). Ensuite reprise les lundis et mercredis soir 18h30 à partir du 1er avril et on arrêtera le 3 juillet 2019. Notre assemblée générale c'est tenue le vendredi 28 septembre 2018. Cette année nous avons 73 licenciés, l'an dernier nous étions 62. Dimanche 17 février randonnée à Aubusson suivi d'un repas au restaurant à St Sylvain Bellegarde. Vendredi 3 mai, réunion pour l'organisation de la Castellucienne. Dimanche 12 mai organisation de la Castellucienne. 25 et 26 mai, voyage en Brenne (randonnées au programme). Lundi de pentecôte 10 juin organisation de la Rochoise. Nous nous sommes également retrouvés nombreux lors des randonnées organisées au nord Creuse et sud Indre, Jean-Paul Razet, animateur section marche .

Jean-Paul RAZET

La section BASKET

Licenciés : 64

- 40 jeunes : 4 U15 filles (minimes) + 7 U13 mixte (benjamins(nes) + 7 Poussins + 16 mini-poussins + 6 baby
- 19 seniors : 9 filles + 10 garçons
5 dirigeants (OTM, entraîneurs)

Pour les résultats, A CE JOUR, en championnat, les seniors filles sont à la 1ère place de leur poule (poule basse), les seniors garçons sont à la 3ème place en pré-régional. Pour l'entente Bonnat-Châtelus : les U15 filles sont 1ères ex-æquo de leur poule (poule C) en championnat inter-départemental et les U13 mixte sont 5ème de leur poule (poule B) en championnat inter-départemental. Concernant la coupe et le challenge de la Creuse : les seniors filles ont échoué en 1/2 finale du challenge face à Lavaufanche 1 mais seront en 1/2 finale de la coupe. Les seniors garçons seront en 1/2 challenge et sont éliminés de la coupe. Les U13 et les U15 de l'entente Bonnat-Châtelus seront en 1/2 finale de la coupe.

A noter : très bon comportement des poussins et des mini-poussins de l'entente Bonnat-Châtelus.

Catherine DESPINARDE

La section BADMINTON

Tout d'abord un merci à tous les licenciés de la section badminton du COCM pour leur implication dans la gestion, l'organisation des temps d'entraînement, des rencontres inter-clubs, du tournoi amical.

- L'équipe de D 3 a fait un parcours honorable dans son championnat inter clubs de la Creuse
- L'équipe de D 2 est toujours en lice et fait un bon parcours pour une première année dans ce championnat inter clubs de division 2
- 10 de nos joueurs(ses) se sont distingués au tournoi de Bonnat en avril avec notamment une finale gagnée par le double mixte engagé le samedi et une finale perdue en double homme le dimanche
- Les uns et les autres prennent goût à la compétition et commencent à fréquenter les tournois départementaux voir hors département
- Les échanges entre joueurs de divers clubs, pour varier l'opposition et progresser sont bien lancés, de fait nous accueillons au gymnase sur les temps d'entraînement nos amis de Bonnat, Ste Feyre et St Vaury et allons les rencontrer chez eux ponctuellement
- Les blablas du bad ont organisés leur premier tournoi de double mixte le dimanche 14 avril, 16 équipes se sont affrontées dans une bonne

ambiance. Une équipe du COCM perd la finale du tableau B

- Au rang des investissements, à noter l'achat de 4 poteaux cofinancé par le syndicat intercommunal et le COCM

Guillaume DECOUX

La section HANDBALL

Pour les 2 équipes seniors en entente avec le Club de la Souterraine, la saison touche bientôt à son terme. Mais les enjeux respectifs nécessitent une mobilisation jusqu'aux derniers matches : L'Equipe A, se situe actuellement en 4ème position du championnat d'Excellence Nouvelle Aquitaine, une expérience toute nouvelle pour les Creusois suite à la réforme des régions. Dans un championnat très homogène, regroupant des équipes aux alentours de Bordeaux tel que Pessac, Villenave ainsi que Blanquefort, des équipes du Poitou et Dordogne, comme Poitiers, Châtelleraut, Migné Auxance, et Chempcevinel, sans oublier des équipes du Limousin comme Isle, le Capo limoges, Le palais sur vienne, Brive. L'entente ASLS/COCM a fait la majeure partie du championnat sur le podium. L'objectif de début de saison était de monter en Pré-National, Sachant que les 2 premières sont qualificatives. Actuelle-

ment, le sort de l'équipe fanion n'est toujours pas scellé à seulement une journée du terme du championnat, même si elle n'est pas en position de force depuis le dernier revers contre Villenave. Le sort est certes entre les mains des Sostro Castelluciens, mais également dans celui des joueurs de Villenave. En effet En cas de succès lors du dernier match, samedi 11 mai face au poitevin du GB Poitier, et parallèlement une défaite de Villenave sur le terrain de Pessac, propulserait nos creusois à la seconde place, synonyme de montée en Pré-National. La réponse samedi 11/05 à 21h à la Parondelle !!!!! si le vainqueur sera vraisemblablement Blanquefort le leader actuel, la dernière journée décidera pour compléter le podium, parmi le quatuor de tête:

- 1-Blanquefort 54pts. 2- Gd Poitiers 53pts. 3-Villenave 52pts. 4- ASLS/COCM 51pts...



M6000102C POULE B

Classement / Résultats | Statistiques joueurs

| ÉQUIPES | Pts | J | G | Nuls | P | Buts + | Buts - | Diff |
|--------------------------------------|-----|----|----|------|----|--------|--------|------|
| 1 ES BLANQUEFORTAISE HBC | 54 | 21 | 16 | 1 | 4 | 649 | 556 | 93 |
| 2 GRAND POITIERS HANDBALL 86 2 | 53 | 21 | 15 | 2 | 4 | 668 | 570 | 98 |
| 3 VILLENAVE HBC | 52 | 21 | 15 | 1 | 5 | 665 | 573 | 92 |
| 4 LA SOUTERRAINE COCM | 51 | 21 | 15 | 0 | 6 | 604 | 540 | 64 |
| 5 STADE PESSACAIS UNION CLUB HB 2 | 45 | 21 | 11 | 2 | 8 | 700 | 621 | 79 |
| 6 HBC CHAMPECEVINEL | 44 | 21 | 11 | 2 | 8 | 616 | 565 | 51 |
| 7 HBC CHATELLERAULT | 39 | 21 | 9 | 0 | 12 | 590 | 594 | -4 |
| 8 JA ISLE HANDBALL | 38 | 21 | 8 | 1 | 12 | 661 | 669 | -8 |
| 9 CAPO LIMOGES HANDBALL 2 | 38 | 21 | 7 | 3 | 11 | 568 | 594 | -38 |
| 10 TERRITOIRE AUXANCES ET CLAIN HB | 35 | 21 | 6 | 2 | 13 | 601 | 614 | -13 |
| 11 AMICALE LAIQUE DU PALAIS S/VIENNE | 30 | 21 | 4 | 1 | 16 | 572 | 700 | -128 |
| 12 HANDBALL BRIVE CORREZE 2 | 22 | 21 | 1 | 1 | 19 | 472 | 756 | -284 |

JOURNÉE 22 DU 11/05/2019 AU 11/05/2019

| | | | | |
|---------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| 11/05/2019 21:00:00 | - LA SOUTERRAINE COCM | - GRAND POITIERS HANDBALL 86 2 | | |
| 11/05/2019 19:00:00 | - ES BLANQUEFORTAISE HBC | - AMICALE LAIQUE DU PALAIS S/VIENNE | | |
| 12/05/2019 14:00:00 | - CAPO LIMOGES HANDBALL 2 | - TERRITOIRE AUXANCES ET CLAIN HB | | |
| 11/05/2019 19:00:00 | - HANDBALL BRIVE CORREZE 2 | - HBC CHATELLERAULT | | |
| 12/05/2019 14:00:00 | - STADE PESSACAIS UNION CLUB HB 2 | - VILLENAVE HBC | | |
| 11/05/2019 21:00:00 | - HBC CHAMPECEVINEL | - JA ISLE HANDBALL | | |

L'équipe B, évolue en Pré Région Limousin, dans une formule de 15 équipes réparties en 2 poules A et B de 8 et 7 équipes ; Classé 6ème et avant dernière à l'issue de la première partie de championnat de sa poule A (en profitant du Forfait Générale de Verneuil) l'entente ASLS/COCM avait comme adversaires les Equipe de Boisseuil, Ussel, Isle2, Handsud, Amba-

zac. Elles participent alors à des Finalités (Play off) selon le tableau suivant et en fonction du règlement suivant : Il s'agit d'une demi-finale et une finale de classement avec pour enjeu de cette fin de saison, obtenir le meilleur classement possible sur l'ensemble des 2 poules pour espérer un maintien : sachant dans la position actuelle, les creusois n'ont droit à aucun faux pas.. ; Vous l'aurez également compris, les prochaines échéances seront également de taille pour l'entente ASLS/COCM afin de conserver leurs rangs dans le championnat de Pré-Région Limousin la saison prochaine : en 1/2 finales Aller, les creusois se sont imposés à domicile face au Palais sur vienne2, match retour le 11/05 au palais sur vienne et les finalités le 25 mai.

PRE-REGION +16 M - M608700011 +16M PRE-REG. POULE A

| ÉQUIPES | Pts | J | G | Nuls | P | Buts + | Buts - | Diff |
|--------------------------|-----|----|---|------|---|--------|--------|------|
| 1 HBC BOISSEUIL-1 | 23 | 10 | 6 | 1 | 3 | 348 | 316 | 32 |
| 2 AS USSEL | 22 | 10 | 6 | 0 | 4 | 278 | 289 | -11 |
| 3 JA ISLE HB | 22 | 10 | 6 | 0 | 4 | 314 | 299 | 15 |
| 4 HAND SUD 87 | 19 | 10 | 4 | 1 | 5 | 333 | 315 | 18 |
| 5 HBC AMBAZAC | 17 | 10 | 5 | 0 | 5 | 301 | 315 | -14 |
| 6 E. LA SOUTE / CHATELUS | 14 | 10 | 2 | 0 | 8 | 291 | 331 | -40 |
| 7 VERNEUIL HBC (FG) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Après la fin de saison, et le bilan sportif, il sera temps de faire un point sur la section Handball, afin d'analyser la situation. A partir de là nous déciderons de l'avenir de la section. Sachant qu'elle peut rester vitale seulement en fonction et grâce à une en-

-La Castellucienne des
« Bourgeons », le 12 Mai : 407
participants (300 marcheurs,
60 vététistes, 47 « routiers »)



Cuisson des saucisses et merguez



Pot de la convivialité



Remise des récompenses

-En attente, la petite nouvelle : la Castellucienne
« couleurs d'Automne », pro-
grammée le 24 novembre,
épreuve du Challenge Vert,
avec la complicité de Creuse
Oxygène ;

Guy BUSSET

En conclusion :

La saison se termine sur un
bilan très positif cette année
encore, grâce aux bénévoles
très dévoués et fidèles au
Club.
Cependant, nous avons le re-

gret d'avoir perdu cette an-
née un des membres fonda-
teurs du COCM, en la per-
sonne de Guy Baudat. Nous
le remercions pour ce qu'il a
pu faire pour le Club et
toutes nos pensées vont vers
ses proches.

Ainsi, nous allons essayer de
poursuivre le chemin du
COCM tel qu'il a été créé et
pour se faire, nous vous don-
nons rendez-vous à la rentrée
prochaine !

FETES ET LOISIRS CASTELLUCIENS



L'association "Fêtes et loisirs Castelluciens" prépare les festivités 2019 de notre commune. Cette année nous aurons cinq grandes manifestations :

Le 1er et 2 juin "Foire aux vins et aux produits de Régionaux" qui réunit sous un chapiteau une vingtaine d'exposants producteurs de vins, fromages, charcuteries, escargots, spiritueux, foies gras, produit Antillais, piment, safran etc... Avec animation.

Entrée gratuite. N'hésitez pas



à venir faire une petite dégustation !

Cette manifestation qui se déroule sur un week-end nous donne l'occasion d'organiser un repas, le samedi soir, et déguster la traditionnelle "entrecôte frites" (16€ vin non compris). Dans la mesure du possible, une animation est organisée par nos bénévoles entre les plats. Pensez à réserver votre table !

Le 14 Juillet fête nationale ; comme chaque année vous pourrez venir admirer le feu d'artifice offert par la municipalité suivi du bal populaire place de la fontaine. Cette année la buvette sera au profit de notre association fêtes et loisirs Castelluciens.



27 et 28 juillet fête patronale ;

Pour l'occasion, les forains viennent s'installer sur la place de la fontaine. Le same-

di après-midi à 14h, nous organisons les jeux de quartier pour les enfants dans les différentes rues du bourg; course à l'œuf, casse-pots de fleurs, course en sac, coupeficelle etc... Tous les enfants peuvent y participer et gagner de petits lots. Il n'y a pas de perdants!

Une nouveauté cette année vers 15h 30 nous organisons un mini défilé de mini miss à la salle des fêtes. (Nous informons que ce n'est pas un concours de beauté).



A l'issue du défilé de toutes les participantes nous effectuerons un tirage au sort. La gagnante pourra monter sur le char fleuri ainsi que les dauphines lors de la cavalcade du dimanche après-midi. Les jeunes garçons ne sont pas exclus, ils pourront venir en petit prince monter sur les

autres chars ou défiler à vélo fleuri.

L'appel est lancé à toutes les petites filles de 2 à 11 ans pouvant s'inscrire pour participer au défilé.

Le samedi soir nous vous invitons à vous inscrire pour participer à un repas convivial.

Le dimanche 28 juillet accueil des brocanteurs dès 7h place St Pierre. Emplacement gratuit sur réservation.



A 10h accueil et présentation des caisses à savon au parking du Collège suivi des essais de la descente de la rue de la marche. Vous avez une idée, vous voulez fabriquer votre caisse à savon. Alors n'hésitez pas, demandez le règlement pour vous inscrire. Oubliez les soucis quotidiens et pour un week-end venez faire la fête dans les rues de Châtelus.

De 14 h à 16h descente folklorique des caisses à savon, suivi du défilé de chars et de la Banda (le Réveil Veillois).



Fête foraine tout le week-end.

Depuis le samedi, les équipes de bénévoles seront installées et tiendront une buvette où l'on pourra se procurer, des boissons fraîches, sandwiches et même des saucisses et merguez grillées.

Nous terminerons notre week-end par la "retraite aux flambeaux" portée par les enfants présents jusqu'au plan d'eau de la Roussille ou un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité de ChatelusMalvaleix sera tiré. Pour clore ces deux journées de festivités les danseurs pourront finir la soirée avec l'orchestre « COCKTAIL Murette/80 ».

Le Dimanche 27 octobre, nous organisons notre super loto avec de très nombreux lots de valeurs.

Nous finirons l'année avec le réveillon de la St Sylvestre qui sera animé par DJ rock ko. Présentation des membres du conseil d'administration

de fêtes et loisirs Castelluciens.

Marie-Thérèse Pauly (présidente) Bernard Eloy (Vice-président) Danielle Trévisan (Secrétaire) Jean-Christophe Guittard (secrétaire adjoint) Christian Coulaudon (trésorier) Jean Dérongère et René-Claude Rouchon (Trésoriers adjoints) Autres membres du C. A : Françoise Jaguelin et deux nouveaux entrants que je remercie de venir rejoindre notre équipe Colette Jurgielewicz et Christophe Dubreuil. Merci aussi aux nouveaux adhérents.

Enfin, un grand merci aux bénévoles sans qui aucune de ces manifestations ne pourraient se réaliser.

Nous espérons que nos manifestations sauront vous séduire et vous plairont avant tout. Nous vous attendons nombreux ! Pour nous contacter et vous inscrire à différentes manifestations :

Retrouvez-nous sur notre page FACEBOOK « Fêtes et Loisirs Castelluciens » vous pouvez nous contacter par message privé.

La présidente,

Marie-Thérèse Pauly

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

UN ÉTÉ A LA BIBLIOTHEQUE

Avec l'arrivée du joli mois de Mai, c'est la belle saison estivale qui s'annonce déjà, une saison durant laquelle votre bibliothèque ne prendra pas de vacances !!!!

Nous avons « commencé en beauté » si l'on peut dire, ce 19 mai dernier, lorsque, pour le plus grand plaisir des enfants de l'école et de nos anciens, Coquelicontes s'est invité aux « 4 Cadrons », l'EHPAD de la commune, pour le spectacle du conteur Pierre Desvigne, « Sauve qui peut »

Cette animation, co-organisée avec la maison de retraite et la municipalité, et financée par cette dernière, que nous remercions pour son engagement et son soutien permanent, fut un véritable succès ... A recommencer l'an prochain !!!!

L'été, c'est le moment idéal pour profiter de la vie, du soleil, de la plage ou d'un tran-sat sous le cerisier, et ... d'un bon livre !!!

Votre bibliothèque municipale est à votre disposition tout l'été pour accompagner vos envies de détente et d'évasion, et celles de vos juniors..... Polars « de glace »*, romans du terroir ou de l'été, prix littéraires ou classiques de la littérature, magazines, tout comme albums et bandes dessinées attendent grands et petits.

N'enviez pas les vacanciers du plan d'eau de la Roussille, qui bénéficient dans leurs chalets, d'une « P'tite Bibliothèque » personnelle, alimentée par nos soins ! Une « Grande Bibliothèque » personnelle est à portée de votre main !!!

N'hésitez pas à pousser la porte, nos bibliothécaires bénévoles se feront un plaisir de vous aider dans vos choix, si nécessaire, ou de commander les ouvrages désirés, s'ils ne sont pas en rayons.... Ce sont des dizaines de milliers d'ouvrages qui vous sont accessibles gratuitement, via la Bibliothèque Départementale de Guéret...

Alors n'oubliez pas Chapeau de paille, cocktail de jus de fruits et un gros bouquin à dévorer séance tenante !!!!

BON ETE

Frédérique
Votre bibliothécaire

*Les amateurs auront reconnu là les thrillers des auteurs suédois, finlandais ou islandais qui « décoiffent » actuellement le monde du suspense...

LE CHOEUR DE L'AMITIE

Après un concert le vendredi 21 juin, à l'Ehpad, pour la fête de la musique, le concert annuel du Chœur de l'Amitié aura lieu le **Dimanche 06 Octobre**, à l'église de **Châtelus-Malvaleix**, avec le groupe de Chants « Cœurs à Chœurs » de Pouligny Saint Pierre (Indre).

Le concert habituel avec la Banda étant prévu, cette année, à Clugnat, le prochain aura lieu à **Châtelus-Malvaleix au printemps 2020**.

Amitiés à tous.

Danielle DUMAIS



**LA VIE
DES
AUTRES
ASSOCIATIONS
et
SERVICES**

Association de Développement du Pays Bonnat/Châtelus-Malvaleix

A.D.P.B.C.

Service de Repas A Domicile (R.A.D.)

Tarifs

8,00 euros le repas

Coordonnées

Pour obtenir des renseignements, contactez :

Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.

1, Place de l'église - 23350 GENOUILLAC

☎ : 05.55.62.80.92.

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Ou en dehors de ces horaires

L'Agent de livraison

Nicole BRUNETON

☎ : 06.16.70.50.57.

IPNS

N'hésitez plus !!



Repas à domicile Genouillac
05.55.62.80.92.

Un service simple à mettre en place !!

Pour qui ?

Le service de portage de repas à domicile est à la disposition de tous.

Sans condition d'âge, ni de situation.
Aucun justificatif n'est demandé.

Facile !

Vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande téléphonique.
Sa mise en place ne demande que 48 heures.

Pratique !

Un repas peut vous être livré pour chaque jour de la semaine ou seulement pour les jours de votre choix.

Souple !

Vous pouvez interrompre la livraison, définitivement ou provisoirement, sur simple appel téléphonique.

UNE SEULE OBLIGATION !!

Nous prévenir 48h à l'avance pour toute modification.

Les repas

Nos repas sont fabriqués par un traiteur local. Ils se composent d'une entrée, un plat de viande ou poisson avec légumes, une part de fromage, un dessert, un potage pour le soir.

Certains régimes peuvent être adaptés tels que sans sel, sans sucre. Il est également possible de faire hacher le repas.

Le conditionnement

Les repas sont présentés dans des barquettes soudées. Elles peuvent facilement se mettre dans un micro-ondes ou réchauffées tout simplement dans un plat ou récipient allant sur un feu ou dans un four traditionnel.



Les livraisons

Les livraisons ont lieu tous les matins du lundi au samedi.



Le Chantier d'insertion

Le carnet de commandes 2019 est bien rempli, avec un chantier d'envergure pour la Communauté d'Agglo du Grand Guéret avec le lot Plâtrerie Peinture de la future quincaillerie numérique (photo 1), mais aussi l'entretien de rivières avec un gros travail fait sur le ruisseau de la Jarnagette et du Verraux, l'entretien des chemins de randonnée et VTT avec encore cette année environ 500 KM à entretenir. Les travaux de Terrassement et de Peintures de la Quincaillerie et de la Station-Service de Châtelus-Malvaleix sont terminés (photo 2).



Photo 1



Photo 2

Les salariés du Chantier d'Insertion sont des hommes et des femmes du territoire dont le parcours professionnel (et de vie) a pu être compliqué mais qui tentent de retrouver la route de l'emploi, ils ont pour la plupart un réel savoir-faire et surtout une envie d'apprendre

En effet, nous avons pour mission essentielle de proposer à des personnes sans emploi, en situation précaire, un travail (en CDDI de 32h par semaine), et de les accompagner pour déterminer et faire aboutir leur projet professionnel.

L'objectif premier du Chantier est d'accompagner chaque salarié dans sa démarche de recherche d'emploi le moins précaire possible et au plus près de ses compétences et savoir-faire, y compris en passant par une ou des périodes de remises à niveau ou de formation professionnelle.

Pour cela, chaque salarié bénéficie d'un suivi individualisé pour élaborer son projet professionnel, et lever des freins à l'emploi tels que des problèmes de mobilité, de santé, ou envisager une formation. Ce suivi est assuré par l'accompagnatrice socio-professionnelle, salariée de l'ADPBC.

Au cours de cette démarche de retour à l'emploi, les salariés réalisent des stages en entreprise dites « périodes d'immersion ». A ce titre, le Chantier peut être amené à contacter des entreprises locales intervenant dans différents domaines, qui peuvent ainsi devenir des partenaires de l'insertion, et,

pourquoi pas, découvrir leur futur salarié.

*Le Chantier est situé au 58bis
rue de la Marche, 23270 Châ-
telus-Malvaleix (derrière le
local des pompiers)*

*Responsable du Chantier :
Christophe DUBREUIL
Accompagnatrice socio-
professionnelle : Christine
BATHIAS
Téléphone : 05 55 81 00 25*

Choisir de Vivre à Domicile



Présentation de l'Association CVAD

Choisir de Vivre à Domicile est une Association à but non lucratif créée en 1978. Son objectif est de contribuer au maintien à domicile des personnes fragilisées. Son action de proximité, son attitude de respect, ses interventions individualisées lui permettent aujourd'hui d'avoir, avec ses bénéficiaires, une véritable relation de confiance.

Nous intervenons également chez des personnes actives, afin de les soulager dans les tâches de la vie quotidienne, et assurons la garde d'enfants. Vous pouvez ainsi bénéficier d'avantages fiscaux.

Nous répondons à vos besoins en proposant **différentes prestations** :

- Aide à la personne (lever, coucher, aide à la toilette, change, transfert, etc.)
- Temps de convivialité
- Préparation et aide à la prise des repas
- Entretien du logement et du linge (petits travaux de couture, lessive, repassage)
- Aide aux déplacements,

courses

- Aides aux démarches administratives simples
- Garde d'enfants

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'**aides financières** de la part de :

- Votre caisse de retraite
- Le Conseil Départemental
- La CPAM
- Votre mutuelle
- Votre CAF

Nous intervenons sur les anciens cantons de Bonnat et Châtelus-Malvaleix.

Formules proposées

- **Prestataire** : L'Association met à votre disposition ses salariés.
- **Mandataire** : L'Association vous aide à recruter la personne adaptée à vos besoins et vous assure un suivi régulier et personnalisé.

L'organisation des prestations

- Évaluation de vos besoins et de vos attentes (visite à domicile ou rdv téléphonique)
- Signature d'un contrat de

prestation

- Envoi d'un planning mensuel de nos interventions
- Facturation mensuelle

Les atouts de notre Association

- Les compétences professionnelles des salariés
- Conseils et accompagnement individualisés
- La proximité d'un réseau local
- Service téléphonique 7/7
- Organisation d'un club d'expression des bénéficiaires

L'association CVAD compte aujourd'hui 380 bénéficiaires et 70 salariés.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

**Nous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h 30,
Par téléphone au 05-55-62-80-72, par mail : accueil@cvad23.fr**

**Ou dans nos locaux situés
12/14 Place de la Fontaine
23220 BONNAT**

Le "CHAI" à Bonnat



Portes-ouvertes :

Le Chai a tenu des portes-ouvertes à l'occasion de la Fête à la Grenouille le Dimanche 21 avril dernier. Cette journée a été l'occasion de faire se rencontrer les usagers du Chai, professionnels et animatrices d'ateliers, mais aussi et surtout de faire connaître leurs activités : Groupe de discussion franco-anglais, après-midi créatives,



ateliers et débrouille informatique, Communication bienveillante, éveil musical avec l'InstruMobile...

Fête le Chai ! – samedi

22 juin :

Venez faire la fête au Chai et contribuez à son fonctionnement samedi 22 juin de 10h à 19h30.

Au programme : Concerts et scène ouverte, Balade Musicotée et jeu de piste dans le bourg, ateliers créatifs (construction de panneaux colorés pour le jardin du Chai, démonstration et initiation au graffiti...),



nat : pour qui ? Pour quoi ? » - et « Multiplicité des associations et lieux animés : concurrence ou opportunité ? Ou comment mieux faire ensemble. »

Cette fête est organisée collectivement par des bénévoles et des associations locales.

Les rendez-vous réguliers

> **Discussion Français-English :** tous les mercredis de 14h à 16h

> **Après-midi créative :** environ un samedi par mois

> **Débrouille informatique :** 1^{er} mercredis et 3^{ème} samedis de 14h à 16h

> **Squat Ados :** Les mercredis après-midi de 13h à 18h et pendant les petites vacances scolaires

buvette et à manger de 10h à 19h30.

Deux tables de discussions seront animées dans l'après-midi :

- « Création d'un jardin collectif dans le bourg de Bon-

L'ECOLE DE PECHE DE LA PETITE CREUSE

L'Ecole de Pêche de la Petite Creuse, association de promotion du loisir pêche, de gestion et de protection du milieu aquatique, portée par les différentes AAPPMA locales.

Ce début d'année 2019 est un bon cru pour l'école de pêche de la Petite Creuse. Les différents salons que nous avons pu faire en ce début d'année nous ont permis de rencontrer de nombreux pêcheurs désireux de découvrir la Creuse, pour la pêche mais pas que bien évidemment.

Notre loto du mois de mars a fait salle comble, ce qui promet une belle **fête de l'Ecole de Pêche** qui se tien-

dra le dimanche 23 juin aux Moulin de Freteix à Bétête avec au programme concours de pêche (- de 18 ans) le matin repas (gratuit pour les participants aux concours du matin) kermesse pêche et remise des lots du concours (un lot à chaque participant) l'après midi.

L'année 2019 démarre bien aussi côté effectif. A la reprise de mars, nous avons noté une bonne augmentation des élèves les mercredis et samedis, avec des participants désireux de découvrir, redécouvrir ou ce perfectionner dans une technique de pêche.



L'école de pêche organise toujours les mercredis et samedis un ramassage en bus pour les jeunes à Boussac, Clugnat, Chatelus-Malvaleix, Genouillac et Bétête. Il reste toujours un peu de place pour les retardataires bien sûr. Cotisation annuelle à partir de 23€ pour l'année (ramassage et carte de pêche comprise). Tout le matériel nécessaire à la pratique de la pêche est également fourni.

Cette année encore, nous organisons 2 « camps pêche ado » :

- Du 18 au 24 juillet sur le secteur de Chatelus-Malvaleix, au camping de la Roussille, qui promet d'être un succès avec déjà 5 places de réservées sur 6 disponibles.



- Du 20 au 25 octobre sur le secteur de Champagnat/la Naute.

Des camps en immersion complète avec un encadre-



ment 24h/24 par les animateurs diplômés de l'école de pêche.

Cet été, nous souhaitons aussi comme les années précédentes reconduire les diverses animations sur la commune de Chatelus Malvaleix :

- Initiation pêche en float tube, les mardis soirs de 18h à 20h plan d'eau de la Roussille
- Initiation pêche au coup les mercredis matin de 10h00 à 12h30.

Par cet article nous tenons d'ailleurs, toute l'équipe de l'école de pêche et moi même, à grandement remercier la municipalité de nous permettre d'organiser des animations envers les jeunes générations sur les plans d'eau. Ils sont des supports pédagogiques exceptionnels pour notre association, tant au niveau pêche en no-kill, qu'au niveau découverte des milieux aquatiques.

Jean-Christophe GUITTARD

L'E.H.P.A.D

A l'Ehpad des 4 Cadrans, quand manger devient un acte citoyen ...

Chez les résidents des 4 Cadrans les projets vont bon train et s'entrecroisent, mêlant ainsi jardinage, théâtre, lecture, écriture ... C'est ainsi que depuis l'année dernière, l'Ehpad des 4 Cadrans de Châtelus-Malvaleix a déposé un projet sur 3 ans, 2018/2019/2020, à l'A R S (Agence Régionale de Santé) intitulé : **Une alimentation plaisir.**

Au départ de ce projet géré par les résidents, supervisé et encouragé par le directeur de l'Ehpad, Monsieur Campocasso et financé par l'A R S, deux commissions se réunissent :

*Le **CVS**, le **Conseil de la Vie Sociale**, (représentants des familles, des résidents et de

le choix des recettes et les courses.

Il s'agit de « favoriser une alimentation plaisir », de permettre aux résidents de refaire des recettes simples, « du fait-maison » tout en les engageant dans une démarche citoyenne, car la citoyenneté n'est pas seulement un mot qui revient de temps à autre dans le discours public. Chaque euro déboursé au quotidien, finance et façonne notre société, donc concrètement, manger c'est voter, à l'Ehpad comme à la maison !

Ce projet montre aussi que l'être humain a un potentiel incroyable à condition de trouver le bon levier et de créer les conditions positives.

Ainsi, malgré les difficultés liées à l'âge, à la maladie et au handicap, tous les résidents qui le souhaitent, prennent part aux ateliers-cuisine. Ces séances sont de

l'ordre d'une trentaine par an (38 l'année dernière), au cours desquelles des résidents impliqués et ravis, décident de tout, du début à la fin. Pendant ces matins-là, où le travail de préparation des repas se fait en coordination avec la cuisine de l'Ehpad mais dans une cuisine adaptée, les 6 résidents-participants sont acteurs et chacun d'entre eux, à ce moment-là, revêt une vraie légitimité.

Mais, comme à la maison, un bon repas commence par des courses ! Et c'est un moment très important, très attendu, vécu par l'équipe des courses c'est à dire le groupe de résidents responsable des achats, que celui où l'on rencontre les commerçants du Casino Shop, où l'on croise des clients parmi lesquels il arrive qu'on reconnaisse d'anciens voisins ... Il ne faut surtout pas non plus oublier les commandes passées par les résidents restés à l'Ehpad (rasoirs, shampoing, bonbons et autres chocolats) ils seraient trop déçus ... ! Les emplettes sont faites dans la bonne humeur par les résidents, en fonction du menu choisi et du budget bien sûr, car il s'agit de ne pas s'écarter, on peut choisir mais on fait attention au prix des choses ! Aujourd'hui les achats vont nous permettre de faire une bonne soupe de légumes, comme on mangeait autrefois à la maison ! La prochaine fois, nous



l'administration) pour la gestion du budget et le suivi du projet.

*La **Commission Animation** (animateur + résidents) pour

l'ordre d'une trentaine par an (38 l'année dernière), au cours desquelles des résidents impliqués et ravis, dé-

nous déciderons peut-être pour mettre des roulés au jambon au menu ou alors une omelette ou encore du pain perdu, tous ces plats qui ravivent parfois de jolis souvenirs et quelques histoires d'il y a longtemps.

Les courses sont terminées, l'atelier cuisine s'active, chacun fait selon ses possibilités, retrouvant des gestes d'autrefois qui reviennent, intacts ... Et puis vient l'heure du repas, chaleureux, le plaisir de manger ce qu'on a préparé ensemble, de se remémorer des saveurs qu'on croyait perdues, de



**Des gestes de tous les jours,
comme à la maison**

se retrouver autour de la
table, un peu comme à la
maison, un peu comme

avant ...

Du positif, rien que du positif !

Laurent Margueritat
Animateur à l'EHPAD
« Les 4 Cadrons »

SOUVENIRS

Il y a un an, disparaissait **Nathalie MICHAUD**, à l'âge de 48 ans, des suites d'un grave accident de la circulation.

Pourquoi revenir sur ce drame ?
Tout simplement parce que Nathalie a laissé une empreinte particulière dans nos mémoires :

- travaillant à nos côtés, pendant de longues années ;
- ayant, avec son époux Gilles et ses deux enfants Justine et Alexis, élu domicile sur la commune, après avoir acheté une maison à la Verrière.

Avec **Guy BAUDAT**, la commune perd une de ses « mémoires » et l'un des artisans de son développement.

Elu à plusieurs reprises Conseiller Municipal et, depuis 1977, Adjoint au Maire, il ne ménageait ni son temps, ni son dévouement pour la cause publique.

Recrutée en 1999, en tant qu'adjoint administratif, elle s'est, d'emblée, fortement impliquée dans ses fonctions, faisant preuve de sérieux, d'écoute et de dévouement.

Après quelques années de formation et d'apprentissage, elle agrandit son champ d'action en devenant, simultanément, secrétaire du Syndicat Intercommunal Partenaire du Collège.

Elle fut aussi, dans le cadre de ses multiples fonctions, gestionnaire du site de vacances du Plan d'Eau de la Roussille, aussi bien des gîtes que du bar.

Par exemple, longtemps membre de notre équipe (de 1995 à 2014) et régulièrement élu Adjoint, il avait la charge des Services Techniques et, par conséquent, veillait avec zèle, à ce qu'aucun secteur de notre commune ne soit oublié. D'ailleurs, chaque jour, au volant de sa voiture, il en arpentait tous les coins et recoins, notant les différents besoins qu'il constatait ou qui lui étaient signalés et, les

Mais ses activités débordèrent rapidement le domaine administratif pour se consacrer aux secours aux personnes. Elle adhéra ainsi aux Sapeurs-Pompiers de Châtelus-Malvaleix et devint rapidement Présidente de l'Amicale.

N'oublions pas non plus que son mari Gilles, un temps employé communal, avait perdu la vie quelques mois plus tôt.

Cette famille, terriblement endeuillée en quelques années, aura cependant marquée la vie de notre commune.

Leur souvenir restera gravé dans nos pensées.

vendredis, lors de la réunion de bureau, nous les notions dans l'emploi du temps de la semaine suivante. Il n'acceptait pas les approximations, tellement il prenait ses tâches à cœur.

Aussi, combien de cahiers a-t-il remplis de ses notes ?

Quant à l'élaboration des dossiers, sa connaissance de la commune, son expérience étaient un

appui précieux.

Son implication dans la vie publique allait bien au-delà. Il militait aussi activement dans la vie associative, notamment le domaine sportif.

C'est ainsi qu'il a participé à la formation du Club Omnisports de Châte-

lus-Malvaleix, en 1996, acceptant les fonctions de trésorier. Auparavant, il avait été un cadre incontournable de l'ancien Club Sportif de Châtelus-Malvaleix.

Avec Claudine, son épouse, qui, il y a 4 ans, nous quittait aussi, ils participaient également, tous

les deux, aux activités du Club des Aînés et de Fêtes et Loisirs.

Son nom et son investissement sont désormais indissociables de l'histoire et du développement de notre commune.

PHARMACIES DE GARDE

Un service de garde est assuré du vendredi 14h 00 au vendredi suivant à 9h 00.
En cas d'urgence, composez simplement le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le 32 37.

| | | | |
|---------------|----------------------|---|----------------|
| De l'Eglise | (Clugnat) |  | 05.55.65.05.68 |
| De la Place | (Boussac) |  | 05.55.65.00.59 |
| De Bonnat | (Bonnat) |  | 05.55.62.10.12 |
| Mathieu | (Châtelus-Malvaleix) |  | 05.55.80.83.38 |
| Gustave | (Soumans) |  | 05.55.65.41.54 |
| Du Château | (Boussac) |  | 05.55.65.02.78 |
| De Genouillac | (Genouillac) |  | 05.55.80.74.07 |

JUILLET

DU 05/07 AU 11/07 GUSTAVE
DU 12/07 AU 18/07 MATHIEU
DU 19/07 AU 25/07 DE GENOUILLAC
DU 26/07 AU 01/08 DE LA PLACE

AOÛT

DU 02/08 AU 08/08 DE L'ÉGLISE
DU 09/08 AU 15/08 DE BONNAT
DU 16/08 AU 22/08 GUSTAVE
DU 23/08 AU 29/08 DU CHÂTEAU

SEPTEMBRE

DU 30/08 AU 05/09 MATHIEU
DU 06/09 AU 12/09 DE BONNAT
DU 13/09 AU 19/09 DE LA PLACE
DU 20/09 AU 26/09 DE L'ÉGLISE

OCTOBRE

DU 27/09 U 03/10 DE BONNAT
DU 04/10 AU 10/10 GUSTAVE
DU 11/10 AU 17/10 DU CHÂTEAU
DU 18/10 AU 24/10 MATHIEU

NOVEMBRE

DU 31/10 AU 07/11 DE LA PLACE
DU 08/11 AU 14/11 GUSTAVE
DU 15/11 AU 21/11 DE BONNAT
DU 22/11 AU 28/11 DE GENOUILLAC

DÉCEMBRE

DU 29/11 AU 05/12 DU CHATEAU
DU 06/12 AU 13/12 MATHIEU
DU 14/12 AU 19/12 DE L'ÉGLISE
DU 20/12 AU 28/12 DE LA PLACE
DU 27/12 AU 31/12 DE GENOUILLAC

ETAT CIVIL 2019

Mariages

M. Bruno AUROY et Mme Isabelle PARISSIER, le 7 Juin 2019

Naissances

Yzia FELICE, à Guéret, le 16 Février 2019

Décès depuis le 01/01/2019

Odette BROSSET,
Guy BAUDAT,
Maurice AUVITY,
Jacqueline CHETCUTI,
André CHETCUTI,
André BENOIT,
Georges, Jacques NIONCEL,
Françoise PICAUD,
Chantal BAUDRY.